

# Schéma départemental des actions éducatives Ain 2011-2014

**Formations à destination des  
acteurs éducatifs de l'Ain**

**Calendrier 2014**



PREFET DE L'AIN



# SDAE / FORMATIONS

La proposition d'une offre d'accompagnement et de formation adaptée aux acteurs éducatifs de l'Ain est une orientation transversale du schéma départemental des actions éducatives (SDAE), signé en janvier 2011. Le contenu des modules proposés est en lien avec les 5 domaines éducatifs du SDAE : accompagnement à la parentalité / réussite éducative et scolaire / loisirs éducatifs / soutien à l'engagement et aux initiatives des jeunes / santé et prévention des conduites à risques.

Ces formations s'inscrivent pour les salariés du secteur éducatif dans des parcours de formation professionnelle continue, et sont ouvertes aussi aux bénévoles (élus locaux, élus et bénévoles associatifs).

En 2014, le plan départemental de formation suivant est mis en place :

*M1 : Organiser les temps d'activités périscolaires (TAP) en lien avec la réforme des rythmes éducatifs – Bourg en Bresse : 1 journée,*

*M2 : L'animation scientifique n'est pas un domaine réservé aux spécialistes ! : 2 journées,*

*M3 : Organiser les temps d'activités périscolaires (TAP) en lien avec la réforme des rythmes éducatifs - Montluel : 1 journée,*

*M4 : L'interculturel : un enjeu dans nos projets éducatifs ? : 1 journée,*

*M5 : Echange d'expériences et de pratiques professionnelles entre les acteurs éducatifs : 2 journées,*

*M6 : Gérer des situations de conflits entre enfants : mise en lien avec sa pratique : 1 journée,*

*M7 : Comment construire des actions parentalité avec les parents d'adolescents, articulées avec des propositions d'accompagnement destinées aux adolescents ? : 1 journée,*

*M8 : Comment transformer des temps d'activités ponctuels en un cycle projet engageant ? Méthodes, outils et pistes d'actions : 2 journées,*

*M9 : Assurer l'animation et la coordination d'une action d'accompagnement à la scolarité : 1 journée,*

*M 10 : Comprendre les pratiques addictives des adolescents : 2 journées.*

Ces actions de formation seront complétées par des journées départementales d'échanges qui permettront d'illustrer les enjeux du SDAE (voir la liste prévisionnelle de ces journées à la fin du document).

Cette offre d'accompagnement et de formation, impulsée par les partenaires du SDAE (**DDCS, DSDEN, DTPJJ, Conseil Général, CAF, MSA**)), sera notamment conduite par les organismes suivants : **Fédération des œuvres laïques de l'Ain (FOL), Fédération des Francas de l'Ain, Union départementale des MJC de l'Ain (UDMJC), Fédération départementale des centres sociaux de l'Ain (FDCS), Union française des centres de vacances de l'Ain (UFCV) et Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA 01)**. L'organisation et le suivi de ces formations sont confiés à la Direction départementale de la Cohésion Sociale de l'Ain (voir les coordonnées des contacts à la fin de la plaquette). Afin de faciliter la participation des stagiaires à ces temps de formation, un système de remplacement sur site est envisageable en partenariat avec l'association Ain Profession Sport et Culture.

Pour le comité de pilotage du SDAE,  
La directrice départementale de la cohésion sociale,

Corinne GAUTHERIN

## Module 1

### **Organiser les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en lien avec la réforme des rythmes éducatifs**

**Organisme formateur** :

Ligue de l'enseignement – Fédération des Œuvres Laïques de l'Ain (FOL)

**Date et horaires de la formation** :

**Lundi 20 janvier 2014 de 9h00 à 16h30**

**Lieu de formation** :

Bourg en Bresse (lieu à préciser)

**Contact organisme** : Marie-Christine HYVERNAT service éducation FOL  
[education@fol01.org](mailto:education@fol01.org) – 04-74-23-80-16

**Contacts DDCS** : Laurent FLECHET (04-74-32-55-40)  
ou Maud FLECHET (04-74-32-55-03)

**Formateur(s)** :

Marie-Christine HYVERNAT (FOL) et Patrick MOREL (Conseiller  
pédagogique départemental EPS à la DSDEN)

**Objectifs** :

Permettre aux acteurs éducatifs d'un territoire d'organiser les TAP dans le  
cadre de la réforme des rythmes éducatifs.

**Éléments de contenu** :

- Accompagnement méthodologique.
- Développement des partenariats.
- Rôle des différents acteurs.
- Les activités sportives, culturelles, de loisirs, et l'accompagnement à la scolarité durant les TAP : les diverses possibilités d'activités, la réglementation, vers une complémentarité éducative.

## Module 2

**L'animation scientifique n'est pas un domaine réservé aux spécialistes !**

### Organisme formateur :

Comité départemental UFCV de l'Ain

### Date et horaires de la formation :

**Mardi 4 février 2014 de 9h00 à 16h30**

**ET Mardi 1<sup>er</sup> avril 2014 de 9h00 à 16h30**

Les deux journées sont indissociables

### Lieu de formation :

UFCV de l'Ain 20 rue de la basilique à Bourg en Bresse

Les participants pourront se garer sur le parking de la structure

**Contact organisme:** Delphine NAL 04-74-42-08-53 [adherents@ufcv01.fr](mailto:adherents@ufcv01.fr)

**Contacts DDCS:** Laurent FLECHET (04-74-32-55-40)  
ou Maud FLECHET (04-74-32-55-03)

### **Formateur(s) :**

Delphine NAL, animatrice coordinatrice départementale UFCV

### **Objectifs :**

Mettre en place une animation scientifique avec les enfants.

Définir le rôle de l'animateur autour de cette animation.

### **Eléments de contenu :**

Qu'est ce que l'animation scientifique ?

Mise en pratique avec la réalisation d'expériences scientifiques

Comment préparer un projet scientifique ?

Echanges d'expérience et de pratique

Le rôle de l'animateur.

## **Module 3**

### **Organiser les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) en lien avec la réforme des rythmes éducatifs**

**Organisme formateur** :

Ligue de l'enseignement – Fédération des Œuvres Laïques de l'Ain (FOL)

**Date et horaires de la formation** :

**Judi 6 février 2014 de 9h00 à 16h30**

**Lieu de formation** :

Montluel – Théâtre des Augustins

**Contact organisme** : Marie-Christine HYVERNAT service éducation FOL  
[education@fol01.org](mailto:education@fol01.org) – 04-74-23-80-16

**Contacts DDCS** : Laurent FLECHET (04-74-32-55-40)  
ou Maud FLECHET (04-74-32-55-03)

**Formateur(s)** :

Marie-Christine HYVERNAT (FOL) et Patrick MOREL (Conseiller  
pédagogique départemental EPS à la DSDEN)

**Objectifs** :

Permettre aux acteurs éducatifs d'un territoire d'organiser les TAP dans le  
cadre de la réforme des rythmes éducatifs.

**Eléments de contenu** :

- Accompagnement méthodologique.
- Développement des partenariats.
- Rôle des différents acteurs.
- Les activités sportives, culturelles, de loisirs, et l'accompagnement à la scolarité durant les TAP : les diverses possibilités d'activités, la réglementation, vers une complémentarité éducative.

## Module 4

### **L'interculturel : un enjeu dans nos projets éducatifs ?**

**Organisme formateur** :

Les Francas de l'Ain

**Date et horaires de la formation** :

**Judi 20 février 2014 de 9h00 à 16h30**

**Lieu de formation** :

Les Francas de l'Ain 20, rue Lamartine à Bourg-en-Bresse  
ou sur site délocalisé dans l'Ain (à préciser en fonction des inscrits)

**Contact organisme** : Thomas Dubiez 04-74-32-83-83

[thomas.dubiez@lesfrancas.net](mailto:thomas.dubiez@lesfrancas.net)

**Contacts DDCS** : Laurent FLECHET (04-74-32-55-40)  
ou Maud FLECHET (04-74-32-55-03)

**Formateur(s)** :

Thomas Dubiez - animateur pédagogique Francas de l'Ain

**Objectifs** :

Sensibiliser les animateurs aux enjeux de l'interculturalité.

Expérimenter des outils pédagogiques ludiques pour découvrir l'autre et mettre en action un groupe de jeunes de multiples nationalités.

Réfléchir sur les freins et les leviers dans la mise en place d'un projet interculturel.

Informé sur les dispositifs qui permettent de monter des projets interculturels.

**Eléments de contenu** :

Comment animer un groupe multiculturel dans le cadre d'un projet interculturel ?

Comment amener le groupe à faire connaissance, à être prêt à construire un projet en coopération ?

En passant du jeu à la réflexion coopérative, les participants pourront expérimenter la démarche de ce type de projet.

Présentation de différents dispositifs européens pour monter des projets interculturels.

## Module 5

### **Espace d'échanges d'expériences et de pratiques professionnelles entre les acteurs éducatifs**

#### **Organismes formateurs :**

UDMJC de l'Ain, Les MJC en Rhône-Alpes (Fédération régionale) et CooDev'

#### **Date et horaires de la formation :**

**Jeudi 20 mars 2014 de 9h00 à 16h30**

**ET Jeudi 3 avril 2014 de 9h00 à 16h30**

Condition impérative : s'engager obligatoirement pour les deux séances.

#### **Lieu de formation :**

MJC de Bourg en Bresse ou MJC d'Ambérieu en Bugey (à préciser)

**Contacts organismes :** Mathilde AUZIAS UDMJC de l'Ain 06-07-54-58-08

[udmjc.ain@mjc-rhonealpes.org](mailto:udmjc.ain@mjc-rhonealpes.org)

Thierry CHEINE, Chargé de mission formation, CooDev', 06-08-28-39-77

**Contacts DDCS :** Laurent FLECHET (04-74-32-55-40)

ou Maud FLECHET (04-74-32-55-03)

#### **Formateur(s) :**

Thierry CHEINE, Chargé de mission formation, CooDev'

Jean-Paul TIXIER

#### **Objectifs :**

Pouvoir parler de situations qui mettent mal à l'aise les professionnels dans leurs interventions avec des publics et/ou avec leur structure employeur.

Etre capable d'exposer de manière explicite et objective des situations, des questionnements en lien avec l'exercice professionnel.

Réfléchir collectivement à ces situations et bénéficier d'un éclairage externe et d'apports théoriques.

Améliorer ses capacités d'intervention en situation professionnelle.

#### **Eléments de contenu :**

Travail sur l'analyse de sa propre pratique, à partir de description de situations concrètes.

Apports théoriques.

Echange entre les participants, appui sur les ressources du groupe.

## **Module 6**

### **Gérer des situations de conflits entre enfants : mise en lien avec sa pratique**

#### **Organisme formateur** :

Les Francas de l'Ain

#### **Date et horaires de la formation** :

**Mardi 25 mars 2014 de 9h00 à 16h30**

#### **Lieu de formation** :

Les Francas de l'Ain-20 rue Lamartine à Bourg en Bresse

**Contacts organisme** : Charlotte LAFON 04-74-32-83-83

[charlotte.lafon@lesfrancas.net](mailto:charlotte.lafon@lesfrancas.net)

**Contacts DDCS** : Laurent FLECHET (04-74-32-55-40)  
ou Maud FLECHET (04-74-32-55-03)

#### **Formateur(s)** :

Charlotte LAFON - Francas de l'Ain

#### **Objectifs** :

Analyser des situations de conflits rencontrées.

Expérimenter des méthodes de résolution de conflits.

#### **Eléments de contenu** :

Ce deuxième module fait suite à celui d'avril 2013. Après un premier contact avec la méthode non-violente, les animateurs pourront faire le lien avec leurs situations rencontrées. Ceux qui veulent se joindre au groupe précédent seront les bienvenus. Nous ferons un rappel des principes de la résolution participative des conflits.

A partir de situations vécues, nous élaborerons une maquette de situation, qui nous permettra d'analyser un cas concret de conflit. Nous nous exercerons à la résolution participative des conflits : regard objectif, accompagnement de l'expression des sentiments, repérage des besoins de chacun des protagonistes, recherche collective d'alternatives.

Nous définirons quelles compétences sociales et relationnelles sont à développer chez l'enfant pour prévenir et/ou gérer les conflits.



## Module 7

### **Comment construire des actions parentalité avec les parents d'adolescents articulées avec des propositions d'accompagnement destinées aux adolescents**

**Organisme formateur** :

A déterminer

**Date et horaires de la formation** :

**Judi 10 avril 2014 de 9h00 à 16h30**

**Lieu de formation** :

Caf de l'Ain 4 rue Aristide Briand à Bourg en Bresse

**Contacts organisme** : A déterminer

**Contact Caf** : Alain MONCEL 04-74-45-48-14

[alain.moncel@cafbourg-en-b.cnafmail.fr](mailto:alain.moncel@cafbourg-en-b.cnafmail.fr)

**Contacts DDCS** : Laurent FLECHET (04-74-32-55-40)  
ou Maud FLECHET (04-74-32-55-03)

**Formateur(s)** :

A déterminer

**Objectifs**:

Identifier et comprendre les enjeux de la relation parents/adolescents.

Réfléchir sur la nature et les caractéristiques des actions à développer avec les parents d'adolescents et auprès des adolescents.

Savoir orienter les familles vers les services et les réponses les plus adaptés.

**Eléments de contenu** :

Le temps de l'adolescence : présentation des enjeux principaux dans la relation parents/enfants ? Comment mieux entendre et prendre en compte ce qui se trouve interrogé et bouleversé chez les parents confrontés au mal-être de leur(s) adolescent(s), et chez les adolescents eux-mêmes ?

Identification des conditions favorisant l'écoute des parents d'adolescents et le développement d'actions spécifiques.

Articulation des réponses d'accompagnement individuel avec des réponses plus collectives / réponses auprès des parents d'adolescents et réponses auprès des adolescents.

Echange d'expériences et de pratiques d'actions collectives développées auprès des parents.

Présentation des acteurs intervenant dans le champ de l'adolescence et permettant d'accompagner parents et adolescents en souffrance.

## Module 8

**Comment transformer des temps d'activités ponctuels en un cycle projet engageant ? Méthodes, outils et pistes d'actions.**

### Organisme formateur :

Fédération des Centres sociaux de l'Ain

### Date et horaires de la formation :

**Lundi 19 mai ET mardi 20 mai 2014 de 9h00 à 16h30**

### Lieu de formation :

A préciser en fonction des inscrits

**Contact organisme :** Hélène CAUCHOIX (04-74-24-61-01)

[helene.fcsain@orange.fr](mailto:helene.fcsain@orange.fr)

**Contacts DDCS :** Laurent FLECHET (04-74-32-55-40)  
ou Maud FLECHET (04-74-32-55-03)

### Formateur(s) :

Helene CAUCHOIX – déléguée adjointe à la Fédération des Centre sociaux de l'Ain

### Objectifs :

De l'école au collège, les animateurs sont confrontés à assurer des temps d'animations courts (péri ou extrascolaires) qui sont le plus souvent construits ou vécus comme des temps d'activités ponctuels.

Il est proposé d'outiller les animateurs pour transformer ces temps en des cycles projets de 4/5 séances à un trimestre. L'enjeu est d'arriver à impliquer et mobiliser la communauté éducative ainsi que les enfants ou les jeunes, afin de construire dans le temps une démarche pédagogique plus qu'occupationnelle. La formation apportera des éléments méthodologiques et pédagogiques pour faciliter une relation de partenariat auprès des acteurs de l'Education nationale et une démarche d'engagement auprès des enfants et des jeunes.

Au-delà de l'apprentissage de techniques d'animation de partenariat et de pédagogie de projet, c'est permettre à chaque animateur de partir avec des pistes concrètes pour la rentrée 2014.

### Eléments de contenu :

Méthodes et outils pour faciliter la construction d'un partenariat multi-acteurs avec l'Education nationale et les partenaires locaux associatifs, et pour changer de modes de fonctionnement avec les enfants/jeunes : construire et partager avec eux, du diagnostic à la réalisation, la démarche projet.

Analyse et étude des situations vécues par les participants.

Construction collective et individuelle de pistes d'action/projets réalisables pour la rentrée 2014.

## Module 9

### **Assurer l'animation et la coordination d'une action d'accompagnement à la scolarité**

**Organisme formateur** :

A déterminer

**Date et horaires de la formation** :

**Jeudi 5 juin 2014 de 9h00 à 16h30**

**Lieu de formation** :

Caf de l'Ain 4 rue Aristide Briand à Bourg en Bresse

**Contacts organisme** : A déterminer

**Contact Caf** : Alain MONCEL 04-74-45-48-14

[alain.moncel@cafbourg-en-b.cnafmail.fr](mailto:alain.moncel@cafbourg-en-b.cnafmail.fr)

**Contacts DDCS** : Laurent FLECHET (04-74-32-55-40)  
ou Maud FLECHET (04-74-32-55-03)

**Formateur(s)** :

A déterminer

**Objectifs** :

Identifier les enjeux de l'accompagnement à la scolarité dans le système éducatif.  
Repérer la nature des difficultés et des stratégies à développer pour dépasser les blocages rencontrés et inscrire l'accompagnement à la scolarité comme une action complémentaire aux autres dispositifs existants.

Identifier les activités pouvant être portées dans un projet d'accompagnement à la scolarité.

Assurer une mission de coordination et de soutien dans la relation famille – école.

Favoriser les échanges d'expériences et de pratiques.

**Éléments de contenu** :

Rôle et place de l'accompagnement à la scolarité dans le système éducatif.

Définition des attendus du rôle d'animateur et de coordinateur d'une action d'accompagnement à la scolarité.

Echange de pratique sur les difficultés rencontrées par les enfants accompagnés.

Solutions pouvant être envisagées.

Présentation de diverses activités supports de l'accompagnement à la scolarité et de la relation parents - enfants.

## Module 10

### Comprendre les pratiques addictives des adolescents

#### Organisme formateur :

A.N.P.A.A. de l'Ain (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie)

#### Date et horaires de la formation :

**Jeudi 12 juin ET vendredi 13 juin 2014 de 9h00 à 16h30**

#### Lieu de formation :

DCCS de l'Ain 9 rue de la Grenouillère à Bourg en Bresse

#### Contact organisme : Ghislaine SOFFER Directrice A.N.P.A.A.01

04-74-23-36-61 [anpaa01@anpaa.asso.fr](mailto:anpaa01@anpaa.asso.fr)

**Contacts DDCS :** Xavier HARMEL (04-74-32-55-17) ou Laurent FLECHET (04-74-32-55-40) ou Maud FLECHET (04-74-32-55-03)

#### Formateurs :

Chargé de prévention A.N.P.A.A.01

Psychologue et/ou éducateur spécialisé A.N.P.A.A.01

#### Objectifs :

- Acquérir des connaissances de base en addictologie
- Comprendre les facteurs qui favorisent les pratiques addictives des adolescents.

#### Éléments de contenu :

- Les substances psychoactives, leurs effets : alcool – tabac – cannabis et autres drogues illicites ; et les addictions comportementales, leurs répercussions : jeux d'argent – jeux en réseaux...
- L'adolescence : du plaisir à l'addiction
- Comment parler des « addictions » avec les adolescents ?

## Coupons réponses

à retourner à la Direction départementale de la cohésion sociale de l'Ain  
9 rue de la Grenouillère  
CS 60425 01012 BOURG EN BRESSE Cedex  
à l'attention de Monsieur Laurent FLECHET  
Tél : 04.74.32.55.40 Fax : 04.74.32.55.09  
Mél : [laurent.flechet@ain.gouv.fr](mailto:laurent.flechet@ain.gouv.fr)

-----  
Votre statut :

- Salarié du secteur privé       Fonctionnaire territorial  
 Bénévole, élu associatif, élu d'une collectivité territoriale

Qui finance votre formation ? .....

.....

✂ -----

**coupon à retourner avant le 13 janvier 2014 (Module 1)**

Nom : .....

Prénom : .....

Structure / Adresse : .....

.....

Tél et mail : .....

Souhaite participer au Module 1 qui se tiendra **le lundi 20 janvier 2014 de 9h00 à 16h30.**

✂ -----

**coupon à retourner avant le 28 janvier 2014 (Module 2)**

Nom : .....

Prénom : .....

Structure / Adresse : .....

.....

Tél et mail : .....

Souhaite participer au Module 2 qui se tiendra **les mardis 4 février et 1<sup>er</sup> avril 2014 de 9h00 à 16h30.**

**coupon à retourner avant le 30 janvier 2014 (Module 3)**

Nom : .....

Prénom : .....

Structure / Adresse : .....

.....

Tél et mail : .....

Souhaite participer au Module 3 qui se tiendra **le jeudi 6 février 2014 de 9h00 à 16h30.**

✂ -----

**coupon à retourner avant le 13 février 2014 (Module 4)**

Nom : .....

Prénom : .....

Structure / Adresse : .....

.....

Tél et mail : .....

Souhaite participer au Module 4 qui se tiendra **le jeudi 20 février 2014 de 9h00 à 16h30.**

✂ -----

**coupon à retourner avant le 13 mars 2014 (Module 5)**

Nom : .....

Prénom : .....

Structure / Adresse : .....

.....

Tél et mail : .....

Souhaite participer au Module 5 qui se tiendra **les jeudis 20 mars et 3 avril 2014 de 9h00 à 16h30.**

✂ -----

**coupon à retourner avant le 18 mars 2014 (Module 6)**

Nom : .....

Prénom : .....

Structure / Adresse : .....

.....

Tél et mail : .....

Souhaite participer au Module 6 qui se tiendra **le mardi 25 mars 2014 de 9h00 à 16h30.**

**coupon à retourner avant le 3 avril 2014 (Module 7)**

Nom : .....

Prénom : .....

Structure / Adresse : .....

Tél et mail : .....

Souhaite participer au Module 7 qui se tiendra **le jeudi 10 avril 2014 de 9h00 à 16h30.**

✂ -----

**coupon à retourner avant le 12 mai 2014 (Module 8)**

Nom : .....

Prénom : .....

Structure / Adresse : .....

Tél et mail : .....

Souhaite participer au Module 8 qui se tiendra **les lundi 19 et mardi 20 mai 2014 de 9h00 à 16h30.**

✂ -----

**coupon à retourner avant le 28 mai 2014 (Module 9)**

Nom : .....

Prénom : .....

Structure / Adresse : .....

Tél et mail : .....

Souhaite participer au Module 9 qui se tiendra **le jeudi 5 juin 2014 de 9h00 à 16h30.**

✂ -----

**coupon à retourner avant le 5 juin 2014 (Module 10)**

Nom : .....

Prénom : .....

Structure / Adresse : .....

Tél et mail : .....

Souhaite participer au Module 10 qui se tiendra **les jeudi 12 et vendredi 13 juin 2014 de 9h00 à 16h30.**

## Journées d'échanges

Les actions de formation seront complétées par les journées départementales d'échanges suivantes pour lesquelles une invitation spécifique sera transmise en temps voulu par la structure coordonnatrice.

Un comité d'organisation de ces journées sera mis en place, constitué notamment de représentants d'institutions signataires du schéma départemental des actions éducatives et de fédérations départementales de jeunesse et d'éducation populaire.

-----  
-----

### **Journée départementale sur l'éducation aux médias**

Samedi 25 janvier 2014

A la salle des fêtes de Bourg en Bresse

### **Journée départementale de l'éducation partagée**

Mercredi 26 février 2014

Sur le territoire de la communauté de communes du canton de Pont de Veyle

### **Forum départemental des Accueils Collectifs de Mineurs**

Mardi 15 avril 2014

Lieu à déterminer

### **Assises départementales pour la jeunesse**

Fin septembre 2014

Lieu à déterminer

### **Journée départementale du Rés'Ain sur l'accompagnement des initiatives et des projets de jeunes**

Automne 2014 (à confirmer)

Lieu à déterminer

-----  
-----



## **Programme de formations SDAE**

### **Bilan du calendrier 2013**

Voici présenté le bilan partiel du programme des formations et des journées départementales d'échanges proposé en 2013 (au moment de la publication de la plaquette 2014, 3 journées départementales étaient encore programmées).

#### ***7 modules de formation SDAE proposés et réalisés entre le 23 janvier et le 11 juin 2013***

- 6 modules thématiques
- 1 module général
- 9 journées de formation
- 107 stagiaires (soit environ 12 stagiaires par journée de formation)
- 74 personnes différentes (59 femmes et 15 hommes)
- 23 personnes (31%) ayant participé à au moins 2 journées de formation
- 51 personnes (69%) ayant participé à une journée de formation
- 43 structures différentes : 28 associations / 13 collectivités locales / 2 institutions
- 11 structures ayant envoyé en formation un ou plusieurs de ses personnels entre 4 et 15 journées de formations
- 31 territoires différents (urbains, rurbains et ruraux)

#### ***6 journées départementales d'échanges SDAE programmées entre le 20 février et le 15 novembre 2013***

- la journée de l'éducation partagée à Chalamont le 20 février 2013 (190 participants)
- la journée sur la réforme des rythmes éducatifs à Ambérieu en Bugey le 12 avril 2013 (250 participants)
- l'après midi d'échanges sur l'accompagnement des initiatives des jeunes à St Jean sur Veyle (25 participants)
- la journée de restitution de la recherche action « jeux et ados » le 15 octobre 2013 à Champagne en Valromey
- la journée départementale de la prévention le 12 novembre 2013 à Attignat
- la matinée sur la réforme des rythmes éducatifs le 15 novembre 2013 à Péronnas

## **Modalités pratiques**

Direction départementale de la cohésion sociale de l'Ain  
9 rue de la Grenouillère  
CS 60425  
01012 BOURG EN BRESSE Cedex  
Tél : 04.74.32.55.00  
Fax : 04.74.32.55.09

### **◆Contacts :**

- Laurent FLECHET, conseiller jeunesse  
Tél : 04.74.32.55.40  
Mél : [laurent.flechet@ain.gouv.fr](mailto:laurent.flechet@ain.gouv.fr)
  
- Maud FLECHET, secrétaire  
Tél : 04.74.32.55.03  
Mél : [maud.flechet@ain.gouv.fr](mailto:maud.flechet@ain.gouv.fr)

- 
- ✓ Veillez à retourner les coupons réponses avant la date prévue pour chaque module (au + tard une semaine avant la tenue du module).
  
  - ✓ Contactez-nous pour toute précision concernant les éléments administratifs et financiers liés aux formations (renseignements sur le coût des modules). Des prises en charge du coût des formations sont possibles.
  
  - ✓ Les frais de transport et de nourriture sont à la charge des stagiaires ou des employeurs.
  
  - ✓ Les modules de formation peuvent s'inscrire dans le cadre de la formation professionnelle continue.